|  |
| --- |
| **Fonctionnement des Inscriptions aux Concours.** |



Chers archers compétiteurs.

Afin d’avoir un meilleur suivi de ceux d’entre vous qui s’inscrivent aux différentes compétitions, et dans le souci que chacun trouve une place pour y participer, je souhaiterai une organisation plus précise des prises d’inscriptions.

Voici donc la procédure restant tout de même assez simple :

1. Consultez les mandats des différents concours proposés par les clubs.
2. ***Avant la date limite d’inscription inscrite sur la fiche*** qui concerne la compétition où vous souhaitez vous rendre, il vous faut remplir dans le tableau vos **Nom & Prénom**, **Catégorie**, **Type d’Arc** et **Départ** (si plusieurs mentionnés).

**Passé ce délai, le club ne vous inscrira plus à cette compétition et ce sera alors à vous de le faire par vos propres moyens et à vos frais si vous souhaitez tout de même vous y rendre.**

1. A mon tour, je reporte sur le mandat la liste des inscrits pour l’envoyer dans les délais au club organisateur.
2. La liste restant affichée en salle et/ou au canal, cela vous permettra d’organiser le covoiturage sans oublier personne.

**Le covoiturage n’est pas un service rendu par le club mais reste bien une démarche à organiser entre les archers compétiteurs.**

Rappel de mes coordonnées :

 Didier Collignon 03.54.62.37.48 ou 06.65.36.66.37

Merci pour votre compréhension et participation au bon fonctionnement des inscriptions aux concours.

Le directeur sportif, Didier.

Procédure d’organisation établie le 6 mars 2013.